

# NOUVELLES SAHRAOUIES

**DES FEMMES EN FORMATION**



**POUR ASSURER L'AVENIR**

---

# NOUVELLES BREVES

**02-04.11.2006**

## **Manifestations et arrestations**

A l'occasion de l'anniversaire de la Marche verte, plusieurs manifestations ont eu lieu à El Ayoun, Smara et Tan-Tan. Sept personnes ont été arrêtées à El Ayoun et trois à Tan-Tan.

**11.11.**

## **Nouvel appel de prisonniers**

Nouvel appel de prisonniers politiques sahraouis incarcérés à la Prison noire qui dénoncent les violations des droits humains commises à leur encontre et demandent l'intervention des organisations de défense des droits humains marocaines et internationales.

**17.11**

## **Maroc – Union européenne (UE)**

A l'occasion de la cinquième session du Comité d'association Maroc-UE à Rabat, on apprend que le Maroc est devenu le plus important bénéficiaire dans la région méditerranéenne du programme financier de l'Union européenne avec plus de 250 millions d'euros octroyés en 2006.

**22-28.11**

## **Elections**

Des élections «municipales» se sont déroulées dans les campements pour désigner les présidents de daïra (maires), les membres des conseils municipaux ainsi que les représentants des institutions nationales et des organisations de masse.

**25.11**

## **Désertions**

Selon le quotidien marocain Assabah, un soldat marocain aurait déserté avec armes

et munitions et rejoint le Front Polisario dans la nuit du 23 novembre. Cinq soldats marocains auraient fait de même en octobre.

**09.01.2007**

## **Danger de famine**

Pour la troisième fois en trois mois, le Croissant Rouge Sahraoui lance un nouvel appel urgent à la communauté internationale: «au cours du mois de janvier, les réfugiés sahraouis ne recevront pas le minimum de nourriture devant assurer leurs besoins essentiels, notamment les légumes secs, l'huile, le sucre, la farine et le lait, si de nouvelles aides n'arrivent pas dans les plus brefs délais.

**10.01. Nicaragua – RASD**

Le Président sahraoui a pris part à Managua à l'investiture de Daniel Ortega. Les relations diplomatiques entre le Nicaragua et la RASD ont été rétablies. Le Nicaragua avait reconnu la RASD le 06.09.1979, mais avait gelé ses relations le 21.07.2000.

**20-25.01**

## **7<sup>e</sup> Forum social mondial**

Une importante délégation sahraouie a participé à ce Forum à Nairobi. Sa présence a été très remarquée lors de la marche de solidarité avec l'Afrique. Son stand d'information et les prestations musicales du groupe Estrella Polisario ont suscité un grand intérêt. Les divers aspects de la question du Sahara Occidental ont été traités dans des ateliers : les violations des droits humains au Sahara Occidental occupé et l'autodétermination du peuple sahraoui.

A noter qu'un groupe de Marocains et de transfuges d'origine sahraouie ont tenté d'empêcher les discussions, comme ils le font à d'autres occasions.

---

## DROITS HUMAINS DANS LES TERRITOIRES OCCUPES

Parmi les prisonniers d'opinion adopté par AI Suisse figure en décembre Brahim Sabbar, défenseur sahraoui des droits humains. Emprisonné depuis juillet 2006 à la Prison Noire d'El Ayoun de triste renommée, il fait partie des nouveaux prisonniers d'opinion, suite à l'Intifada (actuellement, une trentaine recensée après que les grâces royales de mars et avril 2006 aient vidé, temporairement, les geôles marocaines).



*Brahim Sabbar – prisonnier du mois de décembre 2006 d'Amnesty international Suisse.*

Né en 1959, ce Sahraoui verra son existence profondément bouleversée par son engagement. Arrêté en 1981, il disparaît pour dix ans. On saura plus tard qu'il a passé cette période dans le bagne secret de Kalaat M'Gouna, près de Ouarzazate, localité célèbre pour sa fête des roses. Il est libéré en

1991 avec 320 autres Sahraouis, survivants de cette prison dont beaucoup ne reviendront pas. Cette longue incarcération ne le brise pas. Dès sa libération, il s'engage avec d'autres pour la reconnaissance des droits des victimes et pour le jugement des responsables.

Malgré plusieurs interpellations, intimidations et vexations de la part des autorités marocaines, il participe à la mise en place d'une organisation de défense des droits humains, qui voit le jour en mai 2005: l'Association Sahraouie des Victimes des violations des Droits Humains commises par l'Etat marocain (ASVDH). Sabbar en est le secrétaire général. L'organisation n'est pas reconnue, bien qu'elle en ait fait la demande.

C'est au retour de Boujdour, le 17 juin 2006, où ils avaient participé à la création d'une section de cette association, que Brahim Sabbar, Ahmed Sbai et deux autres militants sont arrêtés et battus. Sabbar est accusé sans preuve d'agression contre un agent de police et condamné le 27 juin à deux ans de prison. Un avocat européen, présent comme observateur, constatait de nombreuses infractions aux dispositions de procédure pénale. L'accusé avait refusé de signer les procès-verbaux, extorqués sous la torture.

Amnesty International, qui a adopté Sabbar comme prisonnier d'opinion, souligne que la condamnation se fonde uniquement sur un enregistrement de l'interrogatoire, non relu par l'accusé. Le procès en appel a lieu le 20 juillet. La peine est confirmée.

Du 4 septembre au 13 octobre 2006 Sabbar participe à la grève de la faim des prisonniers politiques sahraouis, qui demandent l'amélioration des conditions de détention, le regroupement des détenus politiques, le droit aux visites mais aussi le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et le respect des droits humains au Sahara Occidental.

Le 9 janvier 2007, Sabbar, qui purge sa peine à la Prison Noire d'El-Ayoune, est convoqué devant le tribunal pour une deuxième accusation: appartenance à une association interdite et incitation à la violence. Le procès, prévu le 23 janvier, est reporté au 6 février.



## ***31<sup>e</sup> Anniversaire de la République Arabe Sahraouie Démocratique***

\*\*\*\*\*

*La représentation du Front Polisario en Suisse,  
Le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui*

*vous prient de leur faire l'honneur d'assister à la réception qu'ils donneront  
à l'occasion de la fête nationale de la République Arabe Sahraouie Démocratique*

***jeudi 22 février 2007  
de 19 h à 21 h***

*Hôtel Le Gentil – Le Forum  
9, avenue Sainte-Clotilde – 1205 Genève*

La lettre diffusée par Amnesty International Suisse, reste toujours d'actualité.  
Celles et ceux qui voudraient se joindre à l'action, peuvent utiliser le modèle  
de lettre ci-dessous destinée au Premier ministre marocain.

M. Driss Jettou, Premier Ministre  
Département du Premier Ministre  
Palais Royal Touarga  
Rabat/Maroc  
Fax +212 37 769995

avec copie à Ambassade du Royaume du Maroc  
Helvetiastr. 42  
3005 Bern  
Fax 031 351 03 64  
E-mail: sifamaberne@bluewin.ch

, le

Monsieur le Premier Ministre,

**BRAHIM SABBAR** a été arrêté le 17 juin à un point de contrôle de la police situé à l'entrée de la ville de Laayoune et condamné le 27 juin à deux ans de prison pour avoir agressé un policier et refusé d'obéir à ses ordres.

Je me préoccupe du fait que cette condamnation semble basée uniquement sur le procès-verbal de son interrogatoire par un policier. Brahim Sabbar dit n'avoir pas été autorisé à lire ce procès-verbal et à en vérifier l'exactitude, ce qui est contraire à la loi marocaine. Amnesty International pense qu'il pourrait être un prisonnier d'opinion.

Je vous demande de libérer immédiatement Brahim Sabbar, à moins que cet homme ne soit rapidement jugé, dans le plein respect des normes internationales d'équité des procès, pour tous les faits qui lui sont reprochés.

Espérant que vous ferez droit à mes requêtes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Signature: .....

Nom: .....

Adresse: .....

---

# MINES ANTIPERSONNEL L'ENNEMI INVISIBLE

Près de 20 ans après la fin des hostilités les mines tuent toujours au Sahara Occidental.

Ces explosions ont provoqué la mort de plus de 600 civils sahraouis de toutes les générations; des centaines parmi les survivants vivent avec des séquelles corporelles et des traumatismes psychiques graves sans bénéficier de prise en charge médicale adéquate.

La liste des morts récents est longue, sans compter les blessés et mutilés :

Sidi Mohamed Ambarek Haidala, surnommé Bahi, tué le 29 décembre 2005, alors qu'il ramassait du bois dans la région de Aougharnat;

Saleh Saylouk Maylid, tué le 27 septembre 2006 à Elkanze Lakbir, sa voiture a sauté sur une mine antichar;

Elmoussaoui Ahmed Ould Amberik, décédé suite à l'explosion d'une mine le 20 novembre 2006 dans la région de Bakari.

Une famille sahraouie durement touchée le 4 décembre 2006 dans la région de Bir Nzarane: deux morts: Salek Mohamed Lamine Oussiboua, né en 1986, et un accompagnateur. Quatre blessés: Mohamed Lamine Oussiboua, le père de famille, né en 1950, la mère, Ghallouha Daoudi, née en 1962, la fille, Chaia Mohamed Lamine Oussiboua, née en 1983, et le fils, Said Mohamed Lamine Oussiboua, né en 1979.



## Sur Internet:

Rapport de la Campagne inter-nationale pour interdire les mines, 2006, en anglais :

[http://www.icbl.org/lm/2006/western\\_sahara.html](http://www.icbl.org/lm/2006/western_sahara.html)

Rapport d'une ONG suédoise, mars 2005, en anglais :

<http://www.vastsahara.org/minoffer/hjibaaaouimir.html>

à disposition par Bersek Productions, Norvège et Carmen Giner, Madrid

---

Mohamed Lamine ould Elkori ould Lamghaimad, membre de la Chambre des conseillers (sénateur), a été tué suite à l'explosion d'une mine à la région de Bakari le 18 janvier 2007.

Mohamed ould Khatri ould Eljoumani, maire de Guelta Zemmour, a été tué, également

par une mine, dans la région de Bir Nzarane, le 22 janvier 2007.

Le 22 janvier 2007, une petite fille de 9 ans, Nora ment Brahim Lahmar, est morte suite à l'explosion d'une mine dans la région de Haousa, alors que son frère était transféré à l'hôpital dans un état grave.



---

*Les photos concernant les mines et l'école des femmes nous ont été aimablement mises à disposition par Bersek Productions, Norvège et Carmen Giner, Madrid*

---

# L'ÉCOLE DES FEMMES DE DAKHLA

Les femmes sahraouies misent sur la formation et développent des activités économiques.

Depuis 1999 les femmes du campement de réfugiés de Dakhla, le plus éloigné au sud de Tindouf, disposent d'un centre de formation propre créé et géré par l'Union des femmes sahraouies. Auparavant elles devaient se rendre à l'École du 27 février, à 180 km de distance.



Le projet est né de la demande croissante de formation postscolaire de la part des femmes qui ne peuvent pas toutes se rendre à l'étranger pour des études supérieures, soit par manque de moyens, ou parce qu'elles ont charge de famille. L'objectif à moyen terme est de permettre aux femmes d'accéder à une certaine indépendance économique malgré les conditions de vie particulières dans lesquelles elles vivent dans les campements de réfugiés et de se libérer, dans la mesure du possible, de la dépendance de l'aide humanitaire. D'autre part l'activité lucrative des femmes augmente le bien-être familial et vise aussi à préparer le retour au pays et à des conditions de vie «normales». Pour faciliter le passage de la formation à l'activité professionnelle et encourager l'autogestion des unités productives, des ateliers d'occupation et des coopératives de femmes sont prévus.

## Des locaux simples

Les bâtiments en dur ont été mis à disposition par les autorités locales en un lieu bien centré, à 2 ou 3 km de distance des 7 communes ou dairas qui forment le district ou wilaya de Dakhla. Ils comprennent des salles de classe pour l'enseignement des

langues, les cours techniques et l'artisanat, avec en plus un entrepôt et un bureau.

## Des enseignantes bien formées et très motivées

Le personnel du centre comprend une directrice, Maima Mahamud Nayem, ingénieure en télécommunications formée à Cuba. Membre très dynamique de l'Union Nationale des Femmes Sahraouies, UNFS, elle maîtrise plusieurs langues. Parmi les enseignantes, sept possèdent une formation universitaire et les autres ont près de 20 ans d'expérience.

## Les élèves, les cours

Les élèves, dont l'âge varie entre 18 et 56 ans, sont sélectionnées sur postulation et dirigées après des tests vers la spécialité qui correspond à leurs aptitudes. Le quota annuel admis est de dix élèves par daïra.



Les filières de formation offertes sont: la couture, la confection de tapis, le tricot, l'audiovisuel, l'informatique, la coiffure, ainsi que des cours de langue espagnole et anglaise. Les cours d'agriculture et d'installation de panneaux solaires ont été suspendus momentanément suite à des difficultés pratiques. Les cours s'étalent sur une année, sauf pour les cours de langue qui durent 2 ans. Les horaires, adaptés au rythme de vie des campements, aux possibilités de déplacement des élèves et à la disponibilité de lumière artificielle, s'étalent sur 4 heures le matin et 3 heures en soirée. L'école délivre à la fin des cours des certificats de capacité.

### Financement toujours précaire

L'école des femmes de Dakhla est née de l'initiative de l'Union Nationale des Femmes Sahraouies. C'est l'Association algérienne femmes et développement, AFAD, qui a permis sa réalisation, en assurant son financement durant la première année, conjointement avec le HCR. Actuellement le finance-



ment de l'école dépend toujours majoritairement de la coopération internationale et les moyens à sa disposition sont variables. La vente, sur place, à des visiteurs étrangers, des produits artisanaux réalisés par les apprenties sert à l'achat de matière première et représente un petit pas vers l'autonomie souhaitée.

Les enseignantes, quant à elles, travaillent en général bénévolement. Durant l'année 2004 et au début de 2005, une subvention du HCR a permis de les indemniser pour l'équivalent de 18 euros par mois.

L'école des femmes n'est pas seulement un lieu de formation professionnelle mais représente aussi pour les femmes de ces campements isolés un lieu qui leur permet de rompre avec la routine de leur vie de réfugiées. Des professionnels sahraouis ou étrangers y donnent des conférences sur des thèmes aussi divers que la planification familiale, la prévention sanitaire, les questions religieuses ou leurs droits et devoirs au sein de la société sahraouie.

---

## L'ATELIER D'ARTISANAT DES FEMMES DE DAKHLA

Cet atelier a été fondé en octobre 2004 grâce au soutien de la Croix-rouge espagnole et de l'Union des femmes sahraouies dans le but de créer des emplois et d'initier une activité économique susceptible de rendre les femmes plus autonomes. L'atelier comporte deux secteurs. Le premier est réservé à la fabrication de tapis de laine, noués en motifs berbères traditionnels ou modernes. Le second est un atelier de couture où sont confectionnés des vêtements pour enfants ou adultes.

sont réservées en premier lieu à des femmes seules, veuves ou divorcées avec charge de famille, ou appartenant à des familles sans ressources.

Le quart des vêtements confectionnés dans l'atelier de couture est remis gratuitement aux familles démunies de la wilaya. Le reste de la production est commercialisé. Tous les tapis sont destinés à la vente. Une partie du bénéfice revient aux productrices sous forme de salaire. Le reste sert à l'achat des matières premières.



Cette petite entreprise compte 15 travailleuses actives dans l'atelier des tapis et 15 en couture. Elles sont secondées et supervisées par 2 assistantes. Les tâches administratives sont assumées par une directrice, une secrétaire et une caissière. Ces 35 places de travail, modestement rémunérées,

Dans la foulée, d'autres formes de création d'emploi pour les femmes voient le jour. Dans le cadre d'un micro-projet espagnol, une petite boulangerie a été récemment mise en place à Dakhla grâce à un microcrédit réalisé par la vente d'un calendrier. Un salon de coiffure est en préparation.

# SORT DES DISPARUS SAHRAOIS : LA CAMPAGNE SE POURSUIT

Comme cela a été évoqué à de nombreuses reprises dans notre bulletin, depuis l'invasion du Sahara Occidental par l'armée marocaine en 1975, des centaines de citoyennes et citoyens sahraouis de tout âge ont été enlevés par les forces d'occupation (police, armée), et leurs familles sont sans nouvelles depuis lors. Si en 1991, la «libération» de près de 300 d'entre eux avait fait renaître l'espoir de les retrouver tous, force est de constater qu'aujourd'hui les autorités marocaines continuent de nier la disparition de plus de 500 sahraouis.

Depuis 1994, la campagne européenne d'adoption symbolique de disparus sahraouis a repris. La récente adoption en décembre dernier par l'Assemblée Générale de l'ONU, d'une Convention Internationale pour la Protection de toutes les Personnes disparues, permettra, nous l'espérons, de contribuer à ce que le sort des disparus sahraouis soit enfin révélé, leurs dépouilles localisées et identifiées, et que leurs familles puissent enfin faire leur deuil. L'exemple de pays

d'Amérique latine comme l'Argentine ou le Chili, qui plus de 30 ans après, et avec le retour de régimes démocratiques, ont enfin entamé le processus d'identification (grâce à l'ADN) des corps retrouvés dans des fosses communes, prouve qu'il est possible de mettre un terme à ce rime contre l'humanité qu'est la disparition forcée.

Une des associations à qui nous avons fait parvenir les cartes en novembre 2006, nous les a transmises, et nous sommes heureux de constater que malgré le temps écoulé, des centaines de personnes continuent de participer en Europe (France, Suisse, Espagne, Italie...).

En Suisse, la majorité des parrains et marraines font preuve d'une fidélité exemplaire, et nous tenons à les en remercier. Cela nous conforte dans la poursuite de ce travail et nous appelons toutes les personnes qui voudraient se joindre à nous, à adopter un/e disparu/e sahraoui, manière symbolique de soutenir les familles et de contribuer à la justice.



**UN GRAND MERCI A TOUTES ET A TOUS.  
JUSTICE POUR LES DISPARUS SAHRAOIS. JUSQU'A CE QU'ON LES RETROUVE.**

---

## EMIGRATION CLANDESTINE

Depuis plusieurs mois, diverses sources évoquent la recrudescence de l'émigration illégale vers les Canaries, en particulier de jeunes Sahraouis.

Le quotidien espagnol El Mundo a confirmé que les autorités marocaines exercent des pressions sur les jeunes Sahraouis afin de les obliger à émigrer en Espagne. Le journal cite l'exemple d'un jeune «détenu et torturé par la police marocaine pour avoir manifesté en faveur de l'indépendance du peuple sahraoui». Il affirme qu'il a été l'objet de pressions de la part de la police pour qu'il émigre aux Iles Canaries. «L'adjoint au gouverneur d'El Ayoun décide qui peut sortir ou non. Ensuite, les trafiquants se mettent en contact avec l'intéressé et perçoivent de l'argent pour l'aider à émigrer» a indiqué le témoin, ajoutant que les passeurs reçoivent des «instructions précises» de la part de la police marocaine sur la zone de la côte sahraouie qui n'est pas surveillée.

Ainsi, 31 jeunes Sahraouis sont morts ou disparus, victimes de cette émigration illégale. Selon l'enquête du journaliste Tomas Barbulo [El Pais] les routes entre le Sahara

Occidental et les Iles Canaries, qui n'étaient plus utilisées depuis deux ans, ont été réactivées depuis le début de l'année 2006. Une centaine de barques sont arrivées aux Canaries, dont 70 depuis août. Les émigrants ne sont plus des Subsahariens, mais de jeunes Sahraouis. 200 demandes d'asile politique ont été déposées depuis septembre. Le journaliste relève que les jeunes Sahraouis sont poussés à l'émigration par les autorités marocaines, qui facilitent leur départ. La répression marocaine au Sahara Occidental est féroce, certains immigrés présentent des traces de tortures ou des documents prouvant qu'ils ont été détenus.

Le représentant du F. Polisario aux Canaries regrette ces départs, dont la responsabilité incombe au Maroc et rappelle les dangers courus par les émigrés. Depuis janvier, 50 Sahraouis auraient disparus en mer. Le dernier drame s'est déroulé au large de Boujdour, quand deux barques, avec 44



---

jeunes Sahraouis à bord, ont chaviré. Quatorze corps ont été découverts sur la plage, treize personnes ont regagné la rive. Le patron marocain de l'une des deux barques, Brahim Sergheni, un des principaux passeurs, a survécu et n'a pas été inquiété. Le représentant sahraoui en Espagne, Brahim Ghali, a dénoncé «l'impunité» dont jouissent les trafiquants de personnes et la «complicité» des différents corps de sécurité marocains, les plages de Boujdour d'où partent les pateras étant parfaitement connues et identifiées.

Le CODESA (Collectif des Défenseurs Sahraouis des Droits de l'Homme) estime que le gouvernement marocain est responsable de l'augmentation du nombre des émigrants illégaux, Il appelle à la constitution d'une commission internationale d'enquête sur l'immigration clandestine, demande le jugement des responsables et appelle les organisations de défense des droits humains à faire pression sur le Maroc pour y mettre un terme.



*Sur terre, il y a de la place pour tous.*

## ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE

Dans son discours traditionnel à l'occasion de l'anniversaire de la Marche verte, le roi du Maroc a brandi la menace d'instabilité et de terrorisme en cas d'instauration d'un Etat sahraoui. Il a annoncé que le CORCAS allait lui soumettre un projet d'autonomie dans les semaines à venir. Mohamed VI veut ainsi épargner «les risques calamiteux de balkanisation et d'instabilité qu'engendrerait l'implantation d'une entité factice [au Sahara Occidental]. Cette redoutable hypothèse transformerait la région en un marécage glauque servant de repaire aux bandes terroristes et de malfrats faisant commerce d'êtres humains et de trafic d'armes.»

En réponse à ce discours, le ministre sahraoui des territoires occupés, El-Khalil Sid M'Hamed, a affirmé qu'un Etat sahraoui indépendant, issu d'un référendum libre, juste et régulier, constitue «le meilleur moyen

pour la consécration de la sécurité, de la paix et de la stabilité dans la région car étant la solution démocratique conforme à la charte de l'ONU».

De son côté, le président algérien Abdelaziz Bouteflika a affirmé, de Pékin où il effectue une visite d'Etat, qu'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui est «inévitable».

Le chef de l'Etat sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a insisté sur les ondes de la radio algérienne que «l'application de la légalité internationale, en termes de décolonisation et de respect des droits de l'homme, n'a jamais été à l'origine du développement du terrorisme», précisant que «le fait accompli qu'exerce le Maroc contre le Sahara Occidental pourrait engendrer le terrorisme et l'extrémisme».

---

## CRISE ALIMENTAIRE

Le Croissant Rouge Sahraoui (crs9) a lancé un nouvel appel « urgent » à la communauté internationale après la rupture « totale » du stock de sécurité des aliments de base des réfugiés sahraouis. Le CRS a déclaré qu'il ne « pourra pas assurer le minimum des besoins alimentaires des réfugiés sahraouis durant le mois de novembre ». Le 24 octobre, huit ONG opérant dans les camps de réfugiés avaient également rendu attentif à la situation, de même que le PAM (Programme alimentaire mondial).

Le directeur exécutif du PAM a effectué une visite de travail dans les camps de réfugiés. La communauté internationale ne doit pas

oublier « la situation critique de milliers de réfugiés sahraouis en Algérie qui dépendent entièrement de l'aide internationale » a-t-il déclaré. Il a rendu hommage au gouvernement algérien qui les a soutenus, mais insisté sur la nécessité d'une aide internationale plus importante.

De son côté, le président sahraoui a lancé un appel urgent au PAM, ainsi qu'à toutes les organisations humanitaires internationales et régionales. Dans une déclaration à la radio nationale algérienne, il a déploré que la France et le Maroc utilisent la situation alimentaire des réfugiés sahraouis « comme une carte de pression ».



*Hangars du croissant Rouge Sahraoui vides en octobre 2006.*

---

# JURA

## FETE DE LA SOLIDARITE 2007

Lancée en 2001 par la Fédération Jurassienne de Coopération et de Développement (FJCD), la «Fête de la solidarité» réunit associations et ONG jurassiennes autour d'un projet d'animation pédagogique dans les écoles, projet ayant pour objet le développement et la coopération avec les pays du Sud et de l'Est. La fête proprement dite, est le point final de ce processus qui débute plusieurs mois auparavant.



Après le Collège de Delémont en 2001, le Collège Thurmann à Porrentruy en 2003 et les quatre écoles des Franches-Montagnes en 2005, c'est l'école secondaire de Bassecourt, fréquentée par 300 élèves et 30 enseignants qui accueillera la quatrième édition.

Comme par le passé le comité jurassien de soutien au peuple sahraoui, membre de la FJCD, participe à l'événement. En collaboration avec le groupe vaudois Sahraoui-ADER (Groupe Énergies pour le soutien au peuple Sahraoui) il présentera les projets d'énergie solaire dans les campements de réfugiés sahraouis: installations photovoltaïques dans des dispensaires, écoles, etc. Un membre de l'équipe technique, ingénieur en énergie solaire d'origine sahraouie, va collaborer avec un enseignant et interviendra en classe sur ce thème. Lors de la Fête le comité jurassien de soutien au peuple sahraoui dressera la tente sahraouie et le Groupe Sahraoui-ADER présentera son projet solaire dans les camps de réfugiés.

Invitation cordiale à tous et toutes le 30 juin 2007, à l'École secondaire de la Haute Sorne à Bassecourt, de 9 à 23 heures.



---

**NOS ACTIONS SE POURSUIVENT  
AIDEZ-NOUS AUSSI A COUVRIR LES DEPENSES  
LIEES A NOS ACTIVITES EN SUISSE**



**MERCI DE VOTRE SOUTIEN  
VERSEZ VOS DONZ A NOTRE CCP 12-6818-7**

---

**ADRESSES DE NOTRE COMITÉ**

**Suisse romande**

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8 – Tél. 032 846 14 89

Dr Jean-Claude Vautier – 1350 Orbe – Tél. 024 441 30 45

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – 2063 Fenin (NE) – Tél. 032 853 50 80

**Suisse alémanique**

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUIZ – Postfach 8205 – 3001 Bern